



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Création d'un nouveau forage d'irrigation de légumes biologiques en REMPLACEMENT d'un forage existant sur la commune de Bavincourt 62158.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
forage et mine - catégorie 27a) - forage pour l'approvisionnement en eau de plus de 50 mètres de profondeur	Forage pour l'approvisionnement en eau de 120 mètres de profondeur. Article L411-1 du Code Minier : Déclaration car ouvrage de plus de 10 mètres de profondeur Nomenclature IOTA : rubrique 1.1.1.0 - Déclaration pour l'ouvrage rubrique 1.1.2.0 - Déclaration des prélèvements

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le GAEC DE LA ROANNE dispose actuellement d'un forage sur la commune de BAVINCOURT pour ses travaux d'irrigation de ses cultures de légumes biologiques (Carottes, Haricots, Pommes de terre...)
Ce forage a été creusé à 40 mètres de profondeur et ne dispose pas du débit suffisant pour assurer une irrigation optimale des cultures (entre 15 et 20 m³/heure).
Le forage est le seul moyen d'accéder à l'eau puisque la ressource en eau de surface est trop éloignée.
L'exploitant souhaite recréer un forage en lieu et place de l'existant, dans une strate inférieure afin d'avoir un débit de l'ordre de 40 m³/h.
Le volume prélevé annuel sera au maximum de 60 000 m³/an.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est l'irrigation d'un assolement de 54 ha de légumes, cultivés en agriculture biologique.
Le forage viendra en lieu et place d'un ouvrage existant dont le débit n'est pas suffisant pour assurer une irrigation optimale.
Réalisation d'un forage vertical de 120 mètres de profondeur, captant la nappe de la craie de la vallée de la scarpe et de la sensée.
Forage sur la commune de BAVINCOURT.

Le projet fournira de l'eau avec un débit maximum de 60m³/heure.
Le besoin annuel estimé à 60 000 m³/an ne sera utilisé que les conditions climatiques l'exigent.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

En phase travaux, le projet sera limité dans l'espace (90m² pour le passage des engins de forage) et dans le temps (entre 2 et 4 jours de chantier, uniquement en phase diurne).

Il se déroulera de la façon suivante : une fois les déclarations administratives obtenues, le chantier commencera par la mise en place du matériel. Le substratum sera ensuite foré et le trou sera nettoyé.

Ce travail constitue le gros du chantier. A noter que les précautions d'usages seront prises, afin d'éviter toute fuite d'hydrocarbures (entretien du matériel du foreur, bâches de protection) et que la méthode de forage n'utilise aucun produit chimique polluant (forage à l'eau et à la boue faite avec les terrains naturels rencontrés).

Une fois le trou foré, la pose du tubage sera réalisée (collé intérieur et extérieur avec colle spéciale PVC rigide réseau eau potable avec rivetage de sécurité).

Enfin pour terminer, la margelle de sécurité sera bétonnée. L'ouvrage sera donc sécurisé pour éviter toute contamination extérieure.

Lorsque le chantier est terminé, il sera nettoyé par l'entrepreneur.

L'ampleur des travaux est modeste; il n'y aura aucune incidence ni sur un quelconque habitat, ni sur une quelconque espèce.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'utilisation, c'est à dire lors du pompage en nappe phréatique, le rayon d'influence sera inférieur à 1km.

L'ouvrage est loin des tiers : non visible et aucun bruit pour eux.

Compte tenu du fait que le prélèvement vient en lieu et place d'un prélèvement existant de 40 000 m³/an déclaré, que les quantités horaires et annuelles seront très modestes au regard de la capacité de la ressource, et que le forage sera protégé, tant par sa conception, que sa protection physique, toutes deux conformes à l'arrêté du septembre 11/09/2003 et à la norme NF X 10-999, il n'y a aura aucune incidence ni sur un quelconque habitat, ni sur une quelconque espèce.

Les périodes d'irrigations sont essentiellement de mai à Aout.

L'exploitant préfère irriguer de nuit pour éviter l'évapotranspiration et vent plus faible.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Avant de creuser le forage, il fera l'objet d'une déclaration à la police de l'eau en DDTM au titre de la rubrique IOTA : 1.1.1.0 - et 1.1.2.0 déclaration de l'ouvrage et déclaration des prélèvements).

Le projet fait également l'objet d'une déclaration au titre de l'article L411-1 du code minier : déclaration transmise en DREAL.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Profondeur de l'ouvrage : Débit Horaire de l'ouvrage : Volume maximal prélevé annuellement :	-120 mètres - 60 m ³ /h - 60 000 m ³ /an

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " E Lat. : ° , " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

L'ouvrage et ses prélèvements dans le milieu souterrain ont fait l'objet d'un récépissé de déclaration en date du 22 juillet 2020.

La différence entre ses deux projets : forage à 120 m de profondeur au lieu des 40 mètres actuels et prélèvements de 60 000 m³/an au lieu de 40 000 m³/an actuellement : groupement d'assolement de plusieurs exploitations sur un seul forage au débit plus conséquent.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF la plus proche à plus de 4.8 km : ZNIEFF de type I - Vallée de la Quilienne, vallons adjacents et bois d'Orville
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche est à plus de 24 km.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche est à plus de 35 km.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide la plus proche se trouve à plus de 2 km à au Nord-Ouest du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage le plus proche se trouve sur la commune de Barly à plus de 2.5 km de notre ouvrage en projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche du projet de forage est : FR2200350 - Massif forestier de Lucheux Cette zone se trouve à 9.4 km du projet. Le rayon d'incidence du projet étant de moins de 1km, il n'aura aucun impact sur cette zone.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera un prélèvement d'eau dans la masse d'eau de la nappe de la Craie des vallées de la scarpe et de la Sensée.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le prélèvement d'eau sera non continue sur la journée grâce au débit un peu plus important que le forage existant. La nappe de la Craie dispose d'une réalimentation en eau principale par la pluie de l'ordre de 249 mm.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est déjà cultivée, le forage est déjà existant, il s'agit d'un remplacement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet à plus de 9km d'une zone natura 2000 existante : pas d'impact du projet sur ces zones éloignées.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise constante est de 3 m ² . Mais le forage existe déjà. Le projet viendra en remplacement. Il n'y aura donc pas d'emprise supplémentaire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage est réalisé dans les règles de l'art et la tête de forage surélevée sera bétonnée pour éviter tout risque de pollution accidentel.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pompe immergée électrique.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase de création du forage : rejet de mélange de terre et d'eau .
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Impact très limité car décantation prévue avant restitution au milieu naturel.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ne sera pas visible des tiers, ni des axes de circulation
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sols sont déjà implantés en légumes, cultivés en agriculture biologique. L'irrigation permet une meilleure levée des légumes que nous consommons : gage de qualité des produits de l'agriculture locale biologique.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Forage existant, en remplacement

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La nappe concernée est en très bon état quantitatif et un forage existant permet déjà de prélever de l'eau dans l'aquifère moins profond.

Il n'y aura donc que très peu de volume supplémentaire prélevé. De plus, le forage pourra être utilisé par plusieurs exploitants pour optimiser l'ouvrage.

Les exploitants suivent déjà les consommations d'eau grâce au dispositif de comptage agréé par l'agence de l'eau et un relevé mensuel des consommations en période d'irrigation.

En prélevant à une profondeur supérieure, l'exploitant souhaite obtenir un débit plus conséquent qui lui permettra de diminuer la durée de ses périodes d'irrigation : irrigation uniquement la nuit par exemple, quand le vent est moins fort et moins d'évapotranspiration de l'eau.

L'ouvrage sera bien entendu protégé par une margelle en béton et muni d'un dispositif de fermeture pour éviter tout risque de pollution accidentelle du milieu.

L'eau du forage ne sera pas consommée pour l'alimentation humaine.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le forage respecte l'ensemble des prescriptions applicables pour ce type de projet. La nappe d'eau prélevée est en bon état quantitatif et le projet permettra d'adapter les techniques d'irrigation pour optimiser les m3 utilisés.

Le forage en projet viendra remplacer un ouvrage existant.

Il respecte les dispositions du SDAGE et du SAGE.

Il est éloigné de toutes zones protégées et en dehors des zones Naturelles (ZNIEFF, Natura 2000, zones humides..).

Au regard de ces éléments, le projet peut être dispensé d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Coupe prévisionnelle de l'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom CARON

Prénom GUILLAUME

Qualité du signataire EXPLOITANT AGRICOLE ASSOCIE DU GAEC

À BAVINCOURT

Fait le 1 2 / 0 5 / 2 0 2 5



Signature du (des) demandeur(s)